



CONDITIONS GENERALES DE VENTE



D é v e l o p p e m e n t & C r é a t i o n g r a p h i q u e

Applicables au 01 janvier 2020 et modifiables sans préavis

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles **Solution Micro** (ci-après désigné le **PRESTATAIRE**) fournit ses services à ses clients. Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur les informations commerciales affichées sur le site www.solution-micro.com, celles-ci pouvant être amenées à être modifiées à tout moment et sans préavis, ou sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document.

Article 1 - Définitions

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande implique par le **client** l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment sur le site internet de **Solution Micro** à l'adresse <http://www.solution-micro.com/conditions-generales-de-vente> et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat du **client**. Toute clause contraire est réputée non-écrite. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande.

Aux termes des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification qui lui est attribuée ci-après, à savoir :

PRESTATAIRE : Désigne l'entreprise **Solution Micro**, immatriculé sous le numéro SIRET 40031671700026 et dont le siège social est établi au 144 rue Léon Mathieu – ZA de Taulhac 43000 Le Puy en Velay

CLIENT : Désigne toute personne physique ou morale signataire d'un devis précédé de la mention « bon pour accord » au format papier réceptionné par courrier postal ou électronique.

PROJET : Désigne l'ensemble des prestations et services de toute nature effectués par le **PRESTATAIRE** pour le compte du **CLIENT**.

Article 2 - Champ d'application

Aux termes des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification qui lui est attribuée ci-après, à savoir :



Le **PRESTATAIRE** propose des services de création, réalisation, refonte de site internet, interventions informatiques sur son propre CMS, sur Prestashop et sur le CMS WordPress (installation, configuration et optimisation), de maintenance de site internet, de développement d'applications, de création graphique.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande implique par le **CLIENT** l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment sur le site internet du **PRESTATAIRE** à l'adresse <http://www.solution-micro.com/conditions-generales-de-vente> et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat du client. Toute clause contraire est réputée non-écrite. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande

Article 3 - Description des prestations et services

3.1 Les prestations proposées

Le **PRESTATAIRE** propose au **CLIENT** les prestations suivantes :

- Création de site internet
- Référencement et positionnement dans les moteurs de recherche (SEO)
- Hébergement de sites web et achat de nom de domaine
- Développement d'applications
- Création de charte graphique et d'identité visuelle
- Formations

Article 4 - Propriété

4.1 Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, dont les droits de marques, droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, droits sur le contenu des bases de données, dits « droit sui-generis », afférents aux développements spécifiques réalisés par le **PRESTATAIRE** pour le **CLIENT** resteront la propriété du **PRESTATAIRE** après paiement du prix.

4.2 Les textes et documents utilisés sont la propriété exclusive de leur auteur et ne peuvent être réutilisés même à titre non public et non commercial qu'avec l'accord écrit de l'auteur concerné. Le **CLIENT** déclare avoir conclu les contrats ou accords

nécessaires avec les auteurs intervenant dans la réalisation du site Web et avoir été parfaitement informé de ses obligations en la matière et décharge le **PRESTATAIRE** de toute responsabilité en cas de recours des tiers.

4.3 Le **PRESTATAIRE** reste propriétaire du savoir-faire utilisé à l'occasion de l'exécution du contrat et libre de l'utiliser pour toute autre fin, notamment pour la réalisation d'autres sites Web. Il pourra notamment réutiliser librement les éléments logiciels et codes développés spécifiquement pour le **CLIENT**.

Article 5 - Passation de la commande

5.1 Toute commande passée par le **CLIENT** au **PRESTATAIRE** est formalisée dans un devis récapitulatif des caractéristiques de la prestation de service demandée notamment son contenu et son prix. Le devis est signé et précédé de la mention « Bon pour accord » par le **client** puis retourné au **PRESTATAIRE** par courrier accompagné, selon les cas, d'un acompte ou d'un règlement intégral. La commande est alors définitive.

5.2 Le devis est valable 10 jours à compter de sa date d'émission.

Article 6 - Déroulement de la prestation

6.1 Dans le cadre du **PROJET**, le **PRESTATAIRE** élabore le Cahier Des Charges en collaboration avec le **CLIENT** : les éléments techniques propres au **PROJET** y sont décrits. Il est signé et précédé de la mention « Bon pour accord » par le **CLIENT** préalablement au démarrage des travaux par le **PRESTATAIRE**.

6.2 La prestation s'exécute sur la période donnée conformément au calendrier prévu (planning prévisionnel) dans le Cahier Des Charges.

6.3 Une fois les travaux terminés, le **PRESTATAIRE** procède à la livraison du **PROJET** et propose au **CLIENT** la signature du Procès-Verbal de Réception. Le **CLIENT** sera alors en mesure de consigner d'éventuelles réserves dès lors que le **PROJET** livré ne correspondrait pas aux attentes définies dans le Cahier Des Charges. En outre, il disposera d'un délai de 30 jours pour demander par courrier au **PRESTATAIRE** de procéder à des corrections en cas de non-respect fidèle des attentes définies dans le Cahier Des Charges.

Article 7 - Tarifs et facturation

7.1 Les tarifs en vigueur sont disponibles auprès du **PRESTATAIRE** sur simple demande.

7.2 Les prix s'entendent hors taxes et en euros, et sont payables d'avance. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à l'époque de la facturation.

7.3 Dans le cadre d'une prestation de développement de site Web, si une modification des tarifs intervenait, elle serait notifiée préalablement au **CLIENT** par courrier.

7.4 Toute modification des termes de la prestation par rapport à celle décrite dans le devis initial fera l'objet d'une facturation distincte après acceptation par le **CLIENT** de la modification tarifaire.

Article 8 - Modalité de paiement et de retard

8.1 En rémunération de la prestation réalisée, le **PRESTATAIRE** percevra les sommes dont les montants et les modalités de règlement sont prévus au devis.

8.2 Sauf dérogation écrite du **PRESTATAIRE**, le paiement du **PROJET** doit se faire selon les modalités suivantes :

- **Acompte** : 30% comptant, à la commande, non remboursables
- **Solde** : 70% Paiement à la livraison du **PROJET**

8.3 Le mode de règlement en vigueur est le virement ou le chèque bancaire. Tout autre mode de paiement requiert l'accord préalable du **PRESTATAIRE**.

8.4 En cas de défaut de paiement total du **PROJET**, le **CLIENT** devra verser au **PRESTATAIRE** une pénalité de retard calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation du **PROJET**. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC des sommes restant dues, et court à compter de la date d'échéance des factures plus 5 jours ouvrés sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire.

8.5 Dans l'hypothèse d'un retard ou incident de paiement, le **PRESTATAIRE** se réserve le droit de suspendre l'exécution du **PROJET** ce qui n'exonère pas le **CLIENT** du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Article 9 - Livraison

9.1 L'ensemble des délais annoncés est calculé en jours ouvrés (sous réserve de validation de votre commande par la signature précédée de la mention « Bon pour accord » sur le devis).

9.2 Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement du **PRESTATAIRE**. Nonobstant cette réserve, le **PRESTATAIRE** fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.

9.3 Un procès-verbal de livraison sera à signer à la réception du **PROJET** commandé. Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du **PROJET** livré au **PROJET** commandé doivent être formulées sur le procès-verbal de livraison.

9.4 Toute modification apportée au Cahier Des Charges / devis / bon de commande, ainsi que tout ajout de nouveaux composants ou pages web feront l'objet d'un nouveau devis ou d'une nouvelle facturation.

Article 10 - Obligations, responsabilités et déclarations particulières du client

10.1 En vue d'une bonne collaboration avec le **PRESTATAIRE**, le **CLIENT** s'engage à communiquer dans les meilleurs délais l'ensemble des documents et données nécessaires à la bonne exécution du **PROJET**.

10.2 Le **CLIENT** s'engage expressément à ne pas proposer sur son site Web des marchandises illicites ou interdites par la loi, à respecter la propriété intellectuelle des autres sites et plus généralement des œuvres de l'esprit, littéraires, artistiques et autres ainsi que les droits d'auteurs et les propriétaires des marques.

10.3 Le **CLIENT** déclare être titulaire d'un droit de propriété ou d'un droit d'utilisation ou de licence des marques, brevets, logiciels utilisés ou cités sur le site Web.

10.4 Le **CLIENT** s'engage à prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

10.5 Les informations diffusées sur le site Web après sa mise en ligne le sont sous la seule et unique responsabilité du **CLIENT**. Il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

10.6 Le **CLIENT** s'engage à fournir au **PRESTATAIRE** des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur et à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

10.7 Le **CLIENT** est seul responsable de la garde et de l'utilisation des identifiants que le **PRESTATAIRE** lui aura transmis.

10.8 Le **CLIENT** s'engage à ne pas pénétrer les systèmes informatiques du **PRESTATAIRE** ou tenter de le faire.

10.9 Le **CLIENT** s'engage à informer immédiatement le **PRESTATAIRE** en cas de panne ou de dysfonctionnement du site web.

10.10 Le **CLIENT** garantit le **PRESTATAIRE** de tout recours de tiers portant sur le contenu de ses services et prestations et ce, sous quelque législation que ce soit.

10.11 En aucun cas, le **CLIENT** ne pourra exiger une quelconque indemnité au **PRESTATAIRE** suite à l'interruption des services suite à un incident de paiement.

10.12 S'il possède une interface de mise à jour, le **CLIENT** est seul responsable de la gestion du contenu de son site. Il décharge d'ores et déjà le **PRESTATAIRE** de toute responsabilité.

Article 11 - Obligations, responsabilités et déclarations particulières du prestataire

11.1 Dans le cadre de l'exécution de ses prestations, le **PRESTATAIRE** n'assume pas une obligation de résultat mais de moyens. Il ne saurait être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes susceptibles d'affecter le **CLIENT** ou ses clients. La présente clause d'exonération de garantie est considérée comme essentielle et déterminante par le **PRESTATAIRE** qui n'aurait pas contracté sans elle.

11.2 Il est expressément convenu que si la responsabilité du **PRESTATAIRE** était retenue dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le **CLIENT** ne pourrait prétendre à d'autres indemnités et dommages et intérêts que le remboursement des frais engagés par lui au titre du présent contrat.

11.3 Si le **CLIENT** procède par lui-même à des modifications ou fait intervenir un tiers, le **PRESTATAIRE** n'est plus responsable.

11.4 Le **PRESTATAIRE** n'exerce aucun contrôle sur le contenu émis par le **CLIENT**, que ce soit à travers son espace Web ou les courriels qu'il serait amené à envoyer ou à recevoir. En aucun cas, le **PRESTATAIRE** ne saurait voir sa responsabilité engagée à la

suite de toute action ou recours de tiers, notamment pour violation d'un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou bien encore pour la propagation de propos, d'images ou de sons constitutif d'une diffamation, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

11.5 Le **PRESTATAIRE** ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès au site Web du **CLIENT**, des difficultés d'accès et ce du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le **CLIENT** déclare connaître. Le **PRESTATAIRE** ne peut non plus être tenu responsable notamment du non-acheminement de courriels. Plus généralement, le **PRESTATAIRE** ne saurait être tenu responsable d'une quelconque dégradation du site Web ayant un impact direct ou indirect sur les résultats ou l'image du **CLIENT**.

11.6 Le **PRESTATAIRE** ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace Web du **CLIENT** ou pour un piratage des boîtes aux lettres de celui-ci.

11.7 En aucune façon, la responsabilité du **PRESTATAIRE** ne pourra être recherchée en cas de négligence, faute ou omission ou défaillance du **CLIENT**, non-respect des conseils donnés ou bien encore négligence, faute ou omission d'un tiers sur lequel il n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.

11.8 Le **PRESTATAIRE** ne pourra être tenu responsable des conséquences de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur Web ou dans le site Web ayant un effet sur son bon fonctionnement, de même que d'une interruption de la connexion à Internet pour une cause hors de contrôle du **PRESTATAIRE**.

11.9 Après actualisation de données, le **PRESTATAIRE** transférera tous les éléments nécessaires sur le serveur. A compter de ce transfert, le **CLIENT** sera seul responsable de la sauvegarde et de la conservation de ses données. Cette clause n'est pas applicable dans le cadre d'un hébergement souscrit chez le **PRESTATAIRE**.

11.10 Le **PRESTATAIRE** se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs. Ils s'engagent à ce que ces changements n'altèrent pas les performances du service offert au **CLIENT**.

11.11 Le **PRESTATAIRE** pourra interrompre son service pour des raisons de maintenance mais s'engage à ce que l'interruption soit la plus courte possible.

11.12 En tant que développeurs de services Internet, le **PRESTATAIRE** n'est pas responsable des problèmes liés aux ordinateurs qui visitent le site ainsi que de leur éventuelle mauvaise configuration.

11.13 Le **PRESTATAIRE** décline toute responsabilité quant à l'intégration sur le site internet du **CLIENT** d'un kit de paiement en ligne. Le **CLIENT** est seul responsable du bon fonctionnement du système de paiement et s'engage à effectuer les tests de fonctionnement lui-même en effectuant une transaction et vérifiant son débit auprès de sa banque. En outre, s'il y a un ajout d'un code promotion, le **CLIENT** s'engage à effectuer les tests. Enfin, le **PRESTATAIRE** décline toute responsabilité quant à la sécurité du kit de paiement en ligne.

Article 12 - Réserve de propriété - Transfert de risque

12.1 Le **PRESTATAIRE** se réserve la propriété des biens du **CLIENT** des services vendus même après paiement complet. Le **PRESTATAIRE** se réserve la mise à disposition des biens du **CLIENT** des services vendus, jusqu'au paiement complet du prix, en principal et accessoire. En cas de défaut du paiement complet, le **PRESTATAIRE** se réserve le droit, après relance du **CLIENT**, de ne pas poursuivre le service.

12.2 En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire du **CLIENT**, la propriété des biens restés impayés pourra être revendiquée par le **PRESTATAIRE**. Les biens demeurant la propriété du **PRESTATAIRE**, il est interdit au **CLIENT** d'en disposer pour les revendre ou les transformer.

12.3 Les présentes CGV ne font pas obstacle au transfert des risques au **client** dès la livraison des biens vendus.

Article 13 - Référence client

13.1 Le **CLIENT** autorise le **PRESTATAIRE** à mentionner sa dénomination sociale dans ses documents commerciaux, à titre de référence, pour assurer sa promotion commerciale.

13.2 Le **PRESTATAIRE** ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser le site Web du **CLIENT** à des fins de démonstration.

13.3 Le **CLIENT** s'engage à mentionner sur le pied de page du site Web un lien vers le site du **PRESTATAIRE**.

13.4 Le **CLIENT** s'engage également à faire référence au **PRESTATAIRE** dans les mentions légales de son site Web (Tous les sites internet, qu'ils soient édités à titre

professionnel ou à titre non professionnel, doivent afficher des mentions obligatoires pour l'information du public. Le non-respect de ces obligations est sanctionné.)

13.5 Le **CLIENT** sera libre d'exploiter son site comme il l'entend, ou de le faire modifier par le **PRESTATAIRE** mais en aucun cas par un tiers ou lui-même.

Article 14 - Confidentialité

Chacune des parties s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de son exécution à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

Ne sont pas visées par cette obligation les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Le **PRESTATAIRE** peut être amené à accéder aux données personnelles du **CLIENT**.

Article 15 - Cas de force majeure - Cas fortuit

Les parties ne sont pas tenues pour responsable dans l'hypothèse d'un retard ou d'une inexécution d'une des obligations mises à leur charge lorsque la cause du retard ou de l'inexécution découle d'un cas de force majeure ou cas fortuit. Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du contrat pendant toute la durée de son existence. Il s'agit notamment des cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés, guerres, tempêtes, tremblements de terre, incendies...

Article 16 - Résiliation du contrat

16.1 Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes CGV et Conditions Particulières spécifiées au devis, et ne remédiait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre

recommandée avec AR ou acte extra-judiciaire et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

16.2 En cas de résiliation sur initiative du **CLIENT** les sommes dues au **PRESTATAIRE** au titre de la période restante de la durée du contrat seront immédiatement exigibles. Toute prestation commencée est due intégralement.

Article 17 - Litiges

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de son interprétation, son exécution ou sa résiliation relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce dont dépend le **PRESTATAIRE**.

Toutes les pages du présent contrat doivent être paraphées.

Fait le _____ à _____

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :